



Consultation
d'un prestataire
pour la refonte du site web
Conception, création et réalisation

Marché privé

Règlement de la consultation

Date et heure limites de réception des offres :

Le mercredi 13 mai 2022 à 16 :00

44 Avenue Paul Kruger 69100 Villeurbanne

Numéro de téléphone : 0033 (0)681054479

Courriel : mhchapel@codatu.org

Objet de la consultation

La présente consultation concerne les prestations de refonte totale du site web de l'association CODATU, ainsi que sa maintenance, la mise à disposition d'outils pédagogiques et la formation des collaborateurs.

En option, nous nous réservons la possibilité de commander des prestations sur le long terme de management de ce site.

Contenu des offres

Les concurrents devront présenter :

- Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise.
- Les justificatifs fiscaux et sociaux.
- Les principales références de la société et de son éventuel sous-traitant depuis 3 ans.
- Une attestation de "service fait" prouvant que le prestataire a réalisé au moins un marché de taille et de nature similaire au cours des trois dernières années d'un montant d'environ 10 000€.
- Une maquette de la mise en page et de l'univers graphique général proposés.
- Les CV de l'équipe qui va effectivement travailler sur le projet.
- Plusieurs exemples de sites web déjà réalisés par le concurrent ou par son sous-traitant.
- Un tableur des coûts et des délais de livraison dûment renseigné.

Critères de jugement des offres

Les critères de jugement sont les suivants :

1. La valeur technique avec une pondération de 60 %

- * Sous-critère 1 : pondération : 40 %
Qualité de la création visuelle et rédactionnelle
- * Sous-critère 2 : pondération : 10 %
Maîtrise du planning opérationnel imparti
- * Sous-critère 3 : pondération : 50 %
Expérience en communication digitale et organisation intégrale d'événements
 - Pertinence de l'organigramme de l'équipe et des CV des intervenants ;
 - Justification d'une expérience opérationnelle d'au moins 5 ans en conception et production de supports de communication digitaux et imprimés ;
 - Justification d'avoir réalisé au moins un (1) marché de taille et de nature similaire au cours des trois dernières années.

2. Le prix avec une pondération de 40 %

A. La valeur technique

Le critère valeur technique (NVT) sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous critères pondérés indiqués ci-dessus.

Les sous-critères seront notés suivant l'échelle de notation suivante :

- * Note 1 : Très insuffisant
- * Note 2 : Insuffisant
- * Note 3 : Moyen
- * Note 4 : Assez bien
- * Note 5 : Bien
- * Note 6 : Très bien

Chaque note fera l'objet d'une pondération conformément aux pourcentages indiqués plus haut.

NVT (*note valeur technique globale*) sera calculée en additionnant les notes pondérées obtenues pour chacun des sous-critères.

Dans le cas où aucun candidat n'obtient la note valeur technique globale (NVT) maximale (6), la note technique de l'offre (des offres) présentant la meilleure valeur technique sera systématiquement portée à 6.

Les notes des autres offres seront corrigées suivant une règle de trois de façon proportionnelle à la meilleure note, selon la formule : Note corrigée = (Note obtenue x 6) / meilleure note

NVTp (*note valeur technique pondérée*) sera obtenue en appliquant la pondération indiquée ci-dessus.

B. Le prix

La note correspondant au critère prix (NP), sera proportionnelle au prix proposé par le candidat.

Le meilleur prix se verra attribuer la note la plus élevée, soit 6. Les notes seront ensuite dégressives proportionnellement au meilleur prix selon la formule suivante :

$$NP = (\text{Meilleur prix} / \text{prix analysé}) \times 6$$

NPp (note prix pondérée) sera obtenue en appliquant la pondération indiquée ci-dessus.

C. La note globale :

La note globale N du candidat est égale à la somme des notes pondérées obtenues pour chaque critère :

$$N = (NVTp + NPp)$$

Choix du candidat :

A l'issue de l'analyse des offres, les candidats finalistes, seront invités à présenter leur projet, à l'occasion d'une audition, qui se tiendra obligatoirement en présentiel.

Cette rencontre sera organisée dans les locaux de CODATU : 44 Avenue Paul Kruger 69100 Villeurbanne (station T3 Gare de Villeurbanne).

Contact : Marie Hélène CHAPEL mhchapel@codatu.org Tel : 0681054479